



# L'ECHO DES USAGERS

du centre hospitalier de Châteauroux-Le Blanc

SEPTEMBRE 2021

1/2



## CONTACTS UTILES POUR LES USAGERS

Représentants des usagers  
du CH de Châteauroux-Le Blanc :

**M. SCHNEIDER**  
Représentant titulaire  
Ligue contre le cancer  
[phs36@orange.fr](mailto:phs36@orange.fr)

**M. VAN DER VOORT**  
Représentant titulaire  
Association APF  
[ericvdv@laposte.net](mailto:ericvdv@laposte.net)

**M. JOUOT**  
Représentant suppléant  
Familles rurales  
[hubert.jouot@wanadoo.fr](mailto:hubert.jouot@wanadoo.fr)

**Mme ROUX**  
Représentante suppléante  
Association AFVD  
[karineroux@association-afvd.com](mailto:karineroux@association-afvd.com)

**pass** COVID-19  
**sanitaire**

CERTIFICAT  
DE VACCINATION

**OU** TEST NÉGATIF **OU**

CERTIFICAT DE  
RÉTABLISSEMENT

RT-PCR, antigénique  
ou autotest  
de moins de 72h

De moins de 6 mois à la  
suite d'une contamination  
à la COVID 19

## Sur tous les sites du CH de Châteauroux-Le Blanc

Le contrôle du pass sanitaire est mis en place depuis le 9 août 2021 de manière progressive et bienveillante, la priorité étant l'accès aux soins.

### Présentation obligatoire du pass sanitaire :

- Usagers : consultations et hospitalisations programmées
- Accompagnants
- Visiteurs

### Présentation du pass sanitaire non exigée :

**Accès usagers sur le site principal :  
entrée avenue de Verdun**



- Urgences
- Mineurs (à compter du 30.09.2021 obligation de présentation du pass sanitaire pour les mineurs de plus de 12 ans)
- Sur décision du chef de service pour ne pas empêcher l'accès aux soins dans des délais utiles à une bonne prise en charge



Je suis allé au centre hospitalier il y a peu de temps. A l'entrée, j'ai été dirigé vers les personnes assurant le contrôle des pass sanitaires. Aucune attente, contrôle rapide et sans aucun problème. Avantage de cette situation : pas de soucis pour trouver une place de parking.





# L'ECHO DES USAGERS

du centre hospitalier de Châteauroux-Le Blanc

SEPTEMBRE 2021

2/2



## CONTACTS UTILES POUR LES USAGERS

Représentants des usagers  
du CH de Châteauroux-Le Blanc :

**M. SCHNEIDER**  
Représentant titulaire  
Ligue contre le cancer  
[p36@orange.fr](mailto:p36@orange.fr)

**M. VAN DER VOORT**  
Représentant titulaire  
Association APF  
[ericvdv@laposte.net](mailto:ericvdv@laposte.net)

**M. JOUOT**  
Représentant suppléant  
Familles rurales  
[hubert.jouot@wanadoo.fr](mailto:hubert.jouot@wanadoo.fr)

**Mme ROUX**  
Représentante suppléante  
Association AFVD  
[karineroux@association-afvd.com](mailto:karineroux@association-afvd.com)

## Les semaines d'information sur la santé mentale

A partir de 2021, les Semaines d'Information sur la Santé mentale (SISM) sont organisées au même moment que la Journée mondiale de la santé mentale, qui a lieu tous les ans le 10 octobre.

Ainsi l'édition 2021 des SISM aura lieu du **lundi 4 au dimanche 17 octobre 2021**, autour de la thématique suivante : « **Santé mentale et respect des droits** »

Les SISM s'adressent au grand public.



### OBJECTIFS DES SISM

- 1. SENSIBILISER** le public aux questions de santé mentale.
- 2. INFORMER**, à partir du thème annuel, sur les différentes approches de la santé mentale.
- 3. RASSEMBLER** par cet effort de communication, acteurs et spectateurs des manifestations, professionnels et usagers de la santé mentale.
- 4. AIDER** au développement des réseaux de solidarité, de réflexion et de soin en santé mentale.
- 5. FAIRE CONNAÎTRE** les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien ou une information de proximité.

Le programme des différentes rencontres sera prochainement consultable sur les réseaux sociaux et le site internet de Châteauroux Métropole.

**M. Vincent CHANDON**, psychologue au sein de l'équipe mobile psychiatrie précarité du centre hospitalier de CHATEAUROUX-LE BLANC interviendra **le 7 octobre 2021 à 18h30** à la chapelle des Rédemptoristes, sur le thème suivant :

« **Mal être, tristesse, déprime : Simple souffrance psychique et/ou dépression ?  
Stress, anxiété et angoisse : de quoi parle-t-on ?** »

« La population générale est confrontée aux difficultés liés à la crise sanitaire en plus des difficultés économiques et sociales.

Les plus vulnérables n'arrivent pas toujours à y faire face, conduisant souvent à un mal-être entraînant une véritable souffrance. Cependant, un mal-être, quel qu'il soit, n'est pas toujours signe d'un symptôme de maladie psychiatrique.

La population (entourage, famille, amis, collègues, professionnels, bénévoles) doit avoir la possibilité de connaître et comprendre ce qu'est la souffrance psychique au sens le plus large, c'est à dire faire la différence entre le stress, l'anxiété, l'angoisse et la dépression. »